

AGRANDISSEMENT ET RENOVATION DU MUSEE D'ETHNOGRAPHIE DE GENEVE

CONFERENCE DE PRESSE
mardi 31 août 2010, à 10 heures 30

UN JARDIN PUBLIC DEVANT LE MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE COMME LIEU DE DÉLASSEMENT POUR TOUTES ET TOUS

Le projet d'agrandissement et de rénovation du Musée d'ethnographie (MEG) du bureau Graber et Pulver Arkitekten AG et du bureau d'ingénieurs civils Weber + Brönnimann AG a été accueilli avec enthousiasme. Choisi à l'unanimité du jury lors du concours d'architecture, il a été accepté par tous les partis du Conseil municipal et reçu positivement par la majeure partie des habitants du quartier de la Jonction.

Le projet d'agrandissement du Musée d'ethnographie permettra à cette institution de poursuivre dans des conditions optimales ses missions de conservation, de recherche et de diffusion du patrimoine ethnographique genevois et de mettre en valeur les trésors que recèlent ses importantes collections. Une salle de plus de 2000 m², modulable selon les besoins, sera aménagée en sous-sol pour les expositions. La partie hors terre du bâtiment sera réservée à l'accueil des publics et aux espaces de services (café, salle de concert et de conférence, bibliothèque et médiathèque). Elle sera accessible à tous.

Ce volume particulier donne au musée une forte identité tout en ménageant un dégagement important sur le bâtiment ancien du MEG, qui conserve toute son authenticité.

La réalisation de ce projet nécessite de couper certains arbres, ce qui a suscité des craintes auxquelles la Ville s'est attachée à répondre.

Trente et un arbres doivent être coupés dans le préau, mais douze seront replantés à proximité, notamment sur la rue des Maraîchers, à l'arrière du musée, où sera également aménagé un espace de verdure. Devant le musée seront plantés une dizaine de petits arbres à fleurs.

Le boulevard Carl-Vogt conservera son alignement avec la plantation de neuf arbres. De plus, le Conseil municipal a décidé le 9 juin dernier de planter trente-cinq nouveaux arbres

sur la rue de l'École de Médecine, sa volonté étant de maintenir et développer des lieux de détente et de promenade de qualité dans ce périmètre.

Au final, il y aura davantage d'arbres plantés que coupés (66 contre 31).

Un jardin d'agrément

L'espace devant le musée sera aménagé en un véritable jardin d'agrément, offrant un lieu de respiration dans le quartier. Dédié aux cinq sens, ce jardin sera composé d'une pelouse ondoyante, plantée d'arbres à fleurs, et de cheminements agrémentés de bancs. Des plantes herbacées vivaces offriront leurs couleurs et leurs parfums. Un plan d'eau rafraîchira le jardin.

Le préau de l'école sera amélioré tout en conservant ses dimensions actuelles. Des jeux seront à la disposition des enfants. Quant aux adultes, ils pourront jouir du lieu à l'ombre de la pergola. Un café avec terrasse accueillera tant les visiteurs du Musée d'ethnographie que les riverains. La nuit, un rail lumineux composé de lampes LED et des spots intégrés au sol éclaireront doucement le jardin.

La façade arrière requalifiée

La petite cour située à l'arrière du bâtiment sur la rue des Maraîchers et qui sert actuellement de stationnement privé sera rendue aux piétons. Son mur et sa grille seront démontés et remplacés par un espace de verdure planté d'arbres et accueillant bancs et fontaines à boire.

Un nouvel équipement au service du public : un projet simple, efficace et esthétique

Le nouveau bâtiment comprendra trois espaces d'exposition – d'une surface totale de 2017 m² - polyvalents, pouvant être combinés en de multiples configurations grâce à des cloisons modulables.

Il comprendra également la bibliothèque d'étude et de recherche.

Les magasins installés en sous-sol répondront aux normes bibliothéconomiques pour la conservation des importantes collections de la bibliothèque et permettront un accroissement raisonnable de ces collections.

Hormis les espaces d'exposition et la bibliothèque d'étude et de recherche, le nouveau bâtiment du MEG comportera des espaces destinés à l'accueil des publics et à l'organisation d'événements et activités :

- _ Une salle polyvalente d'une capacité de 250 places destinée à l'organisation de colloques et conférences, festivals de cinéma et projections, ou encore de spectacles, concerts et autres manifestations.
- _ Deux salles de conférence et de séminaire d'une capacité de 50 places chacune pour des manifestations plus restreintes.
- _ Un atelier pour les activités de médiation culturelle et scientifique, notamment pour les classes d'enfants et autres groupes.
- _ Un café prolongé d'une terrasse.
- _ Une librairie – boutique.

A part l'ensemble des espaces publics, le nouveau bâtiment regroupera les activités du MEG imposant des infrastructures techniques ou de sécurité spécifiques, notamment l'atelier de restauration, le studio photographique, les locaux d'inventaire et de tri des collections, ainsi qu'une partie des ateliers de décoration et de construction.

L'ancien bâtiment sera réservé aux activités scientifiques et administratives du MEG. Il accueillera la direction du musée, les conservateurs et le personnel scientifique, administratif et technique. Seule une rénovation légère y est prévue, pour pallier la vétusté de son enveloppe. Bureaux, ateliers et locaux de stockage y seront redistribués dans les anciens espaces d'exposition, la cave et les combles étant réservés aux locaux techniques.

Les ateliers d'ethnomusicologie bénéficieront, en complément de leurs locaux de Montbrillant, de deux salles de répétition et d'un espace administratif, qui leur permettront de développer leur partenariat avec le MEG.

L'ancien bâtiment sera rénové dans le respect de ses qualités patrimoniales.

Cette réalisation, au cœur même du quartier de la Jonction, exprime la ferme volonté de la Ville de Genève de valoriser un quartier populaire, qui mêle avec bonheur effervescence artistique, animation ouvrière et forte présence estudiantine due à l'Université toute proche. La construction de l'extension du musée en sous-sol évite, par ailleurs, de densifier davantage cette partie de la ville.

Un projet soutenu par l'ensemble des partis

Le projet d'extension du Musée d'ethnographie a suscité une grande adhésion et, pour la première fois à Genève, sera financé à près de 40% par d'autres fonds - publics et privés – que les fonds municipaux (dont le legs Lancoux et le Fonds d'équipement communal). Le Grand Conseil, dans sa séance du 2 juillet 2010, a en effet accepté à l'unanimité d'accorder 10 millions de francs à la Ville de Genève, à titre de subvention cantonale pour la construction de l'extension du Musée d'ethnographie, venant diminuer d'autant la charge financière de la municipalité. Cette subvention est toutefois réservée expressément au projet primé lors du concours d'architecture, et dont la réalisation est remise en cause par le référendum sur lequel les habitant-e-s de la Ville se prononceront le 26 septembre prochain.

Un projet financé par l'ensemble des acteurs publics et une donation privée

63'490'000 francs, financés

- _ par le fonds spécial issu du legs Lancoux pour un montant de 8'300'000 francs
- _ par le Fonds d'équipement communal pour un montant de 7'500'000 francs
- _ par l'Etat de Genève pour un montant de 10'000'000 francs

soit **37'690'000** francs, à la charge de la Ville de Genève